

Rapport de mission effectuée en Préfecture de
RUHENGARI et GISENYI du 04 au 07 SEPTEMBRE 1984

Par rapport
L'objet de cette mission était d'effectuer d'abord un contrôle financier des Centres de Formation des Jeunes de Karago, Mukingo et Mutura qui constituent le Chantier Nord. Il était ensuite prévu de faire le bornage du domaine agricole qui a été concédé au C.F.J. Karago afin de prévenir le grignotage progressif du terrain du Centre, par les paysans ayant des parcelles avoisinant le domaine de ce Centre.

Le présent rapport ne se limite pas néanmoins à ces deux principaux points. En effet des problèmes relatifs à la formation, à la gestion des biens du Centre et à l'administration ont été soulignés en vue de pouvoir y apporter des solutions adéquates.

Les lignes ci-dessous donnent les détails de cette mission effectuée conjointement dans les Centres respectifs.

A. Mission effectuée au C.F.J. Mukingo

a. Situation financière

1. Les liquidités : 205 F (somme disponible en caisse du Centre)

2. Les Comptes en Banque :

B.C.R. (Succursale de RUHENGARI)

36.695 F au Compte n° 95098 (B.C.R.)

C.E.R. (KIGALI)

17.873 F au Compte N° 114546 (C.E.R.)

3. Les comptes à recevoir :

- 14.500 F par Monsieur RUTAGARAMA Enéas, Instructeur de Jeunesse récemment muté au C.F.J. Karago. Il a laissé un Bon Pour à cet effet.

- 4.000 F par le Caporal UWIMANA du Camp d'Entraînement Commando de BIGOGWE.

Le total pour les comptes à recevoir s'élève donc à 18.500 F

4. Les créances douteuses :

14.180 F par Monsieur BAGIRAMENYO Stanislas (Commerçant à Gisenyi, B.P. 50)

.../...

Il a consommé le bois de chauffage du Centre, il y a longtemps. C'est pour cette raison que j'englobe sa dette envers le Centre dans les créances douteuses.

8.300 F par Monsieur NSABIYAREMYE de Mukingo. Il a détourné cette somme alors qu'il assumait le rôle de continuer.

5.274 F par Monsieur RUGAMBA Jean Berchimas de Mukingo.

En totalisant toutes ces créances douteuses on trouve donc 27.754 F.

b. Les réalisations du Centre.

Elles devraient normalement apparaître dans le rapport trimestriel mais je les mentionne pour information.

- En Agriculture : * Culture de la pomme de terre sur 70 ares.

La récolte est attendue en Décembre prochain.

* Culture des légumes sur 20 ares. La récolte est attendue fin novembre.

* Labour de 10 ares pour la pomme de terre.

Le Centre sollicite des plançons (semences de pomme de terre) car la superficie de ce labour sera portée à 27 ares soit environ 1/3 d'un hectare.

*Quelle est le programme
d'exploitation par rapport
à la situation antérieure?*

- En menuiserie : Fabrication de 9 tabourets et de 5 chaises modernes par les jeunes.

.../...

c. Problèmes administratifs

- L'instructeur de la Jeunesse, Monsieur KAYIBANDA est très maladif. Pour cela les travaux pratiques agricoles sont mal effectués car le programme est parfois perturbé.
- Selon le Directeur du Centre (c'est à prouver) le moniteur chargé de la menuiserie devrait se sentir plus responsable. Il lui manque (toujours selon le Directeur du Centre) un esprit d'initiative. De plus il n'est pas respecté par les jeunes malgré sa qualification technique.
Il est allé loin jusqu'à proposer sa mutation.

d. Problèmes d'approvisionnement en matériel technique, didactique et en vivres

S'agissant du matériel technique, je joins à ce rapport la copie de la lettre du Directeur du Centre relative à la demande de matériel technique, didactique et de bureau. Je signale à ce sujet qu'une partie de ce matériel a été réservée à ce Centre au terme d'un plan de distribution du matériel remis par l'ex-S.C.J. Je vous ai transmis ce plan de distribution pour approbation. Il y a lieu de souligner que la section de maçonnerie souffre du manque de brouette pour le transport de la terre à plus d'un Kilomètre de distance pour la fabrication des briques adobes servant de matériel didactique.

Quant aux problèmes d'approvisionnement en vivres, le Directeur du Centre affirme que le télégramme relatif à l'utilisation des subdélégation envoyées par le Ministre devrait être destiné au C.F.J. qui ont bénéficié des subdélégations pour le 3e trimestre ce qui n'est pas le cas pour le C.F.J. Mukingo.

Pour donner la situation des subdélégation envoyées pour le 2e trimestre, le Directeur a précisé que le stock initial était ainsi constitué :

1505 Kg de riz
1450 Kg de haricot
225 Kg d'huile de palme
200 Kg de sel

.../...

Le stock au jour de l'inspection se présentait comme suit :

- 500 Kg de haricot
- 700 Kg de riz
- 150 Kg de sel
- 100 Kg d'huile de palme.

La subdélégation était évaluée à 250.000 F pour le 2e trimestre. Sur base des prix d'achat unitaires soit 95 F/Kg de riz, 45 F/Kg de haricot, 150 F/Kg d'huile de palme et 40 F/Kg de sel toute cette somme de 250.000 FRS a été donc liquidée pour constituer le stock initial.

Comment fonctionne-t-il maintenant ?

2. Dossier "Location de la Cantine du Centre"

Un groupe de 5 personnes s'est constitué pour louer cette cantine jadis prospère.

Comme vous le remarquez, leur offre est plus que dérisoire (voir dossier annexé à ce rapport). Les intéressés proposent en effet un loyer mensuel de 4000 F tout en prétendant également utiliser le matériel de la cantine encore disponible.

B. Mission effectuée au C.F.J. Karago.

a) Situation financière

1. Les liquidités : 11410 F
2. Les comptes en Banques : 1.000 F aux Banques Populaires
3. Utilisation de la somme de 50.000 F que vous aviez mise à la disposition du Centre.
 - Achat du gasoil pour le moteur du Centre : 16.812 F
 - Achat des plançons de la pomme de terre pour 21.755 F

Le total des dépenses engagées jusqu'au 05/09/1984 s'élevait donc à 38.567 F. Le Directeur du Centre a présenté des pièces justificatives (factures réglées) à cet effet. Avec toutes ces dépenses, le reste du fonds de roulement que vous aviez accordé au Centre s'élevait ainsi à 11.433 F

b) Les réalisations du Centre au cours du 3e trimestre.

Les jeunes et les employés du Centre ont effectué les travaux de culture de la pomme de terre sur une étendue de 3 ha.

La première récolte est attendue à la fin du mois de septembre.

c. Les perspectives du Centre.

Le Directeur du Centre envisage de vendre (au cas où vous le lui permettez) 4 vaches du Centre pour introduire la race Brune-Suisse qui est la meilleure productrice laitière.

La commande sera passée au C.F.J. Mutura.

Il envisage par ailleurs - la culture de la pomme de terre sur une étendue de 10 hectares.

Il lui faudra par conséquent au moins 100.000 Frs pour l'achat des plançons (semences).

- La culture de petits pois sur 3 hectares. Le Centre va se charger de l'achat des semences.

- La culture des légumes sur 1/2 hectare.

Il espère enfin reprendre les travaux de construction de l'étable après la fourniture des matériaux de construction notamment 100 sacs de ciment.

Une commande de 30.000 briques cuites qui seront associées aux briques adobes fabriquées sur place est en train d'être honorée par l'ancien fournisseur du Centre.

d. Les besoins du Centre en matériel

- 20 arrosoirs

- 70 houes (en égard à l'effectif des jeunes qui sera porté à 70)

- 100 tôles (pour l'étable)

- 20 seaux

- 100 sacs de ciment

e. Le problème relatif aux subdélégations

La gestion des subdélégation n'est pas efficace. En effet, à en croire au Directeur du C.F.J. Karago, les Centres de Formation des Jeunes de Mutura et Karago souffrent parfois des carences en vivres alors que les subdélégations ne sont pas encore épuisées. L'erreur de gestion se trouve au niveau de l'opportunité de commande.

Je signale à votre intention que les subdélégations pour les C.F.J. de Karago et Mutura sont gérées par le S/Préfet de Gisenyi chargé des Affaires Socio-Culturelles.

C'est après avoir écouté les doléances des Directeurs des C.F.J. de Mutura et Karago que j'ai pris l'initiative de contacter ledit S/Préfet pour lui demander la situation des subdélégations dont la gestion lui a été confiée.

Il m'a dit qu'il ne reste que 5.300 F pour un total de 1.300.000 F de subdélégations ayant été destinées aux C.F.J. Mutura et Karago pour les 2e et 3e trimestres.

Sur présentation des pièces justificatives, il a pu montrer des sommes qu'il a engagées pour l'achat des vivres.

- 47.200 F (en date du 29/06/1984

- 819.500 F(en date du 04/9/1984

La dernière commande était incessamment attendue aux C.F.J. de Mutura et Karago.

Il m'a dit qu'il avait prévu pour le C.F.J. Karago une livraison de 5,8 tonnes répartie en 2,5 tonnes de haricot, 2,5 tonnes de riz, 0,5 tonnes d'huile de palme, 0,5 tonnes de sel de cuisine et une livraison de 3,2 tonnes pour le C.F.J. Mutura répartie en

1,25 tonnes de haricot

1,25 tonnes de riz

0,40 tonnes d'huile de palme

0,30 tonnes de sel de cuisine.

Les Directeurs desdits Centres se demandent pourquoi ils n'ont pas le droit de contresigner les factures alors que ce sont eux qui sont concernés par la gestion directe des stocks.

f. Les Conditions de bornage du domaine agricole du C.F.J. Karago.

Le bornage du domaine du Centre constituait un des objectifs principaux de ma mission. J'ai à cet effet contacté le responsable du service de l'urbanisme et des bâtiments civils à Gisenyi.

Il a estimé que ce genre de travail ne peut pas se faire en deux jours seulement vu que ça demande de faire le relevé topographique.

Il s'est par ailleurs demandé si le bornage des parcelles rurales relevait de ses attributions. Il a téléphoné au MINITRAPE pour qu'on lui fournisse des éclaircissements à ce sujet. On lui a précisé que ce travail revient au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts.

En effet au terme d'une réunion du 02/08/1984 tenue par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts il est précisé que la "conservation des titres fonciers pour les parcelles aussi ^{bien} urbaines que rurales sont du ressort du Minitrape mais que c'est le MINAGRI qui octroie les parcelles rurales

.../...

Il faudra par conséquent demander des techniciens topographes au MINAGRI car il n'existe pas un service de ce Ministère chargé de l'octroi des parcelles à Gisenyi.

C. Mission effectuée au C.F.J. Mutura.

a. Situation financière.

1. Pas de liquidités
2. Comptes en Banques :
 - Banques Populaires :
239.528 F (Compte N° 704067101)
Livret d'Epargne N° 134746
3. Comptes à recevoir :
 - ELECTROGAZ : 51.555 F

Comment commercialiser le lait ?

b. Les réalisations du Centre au cours du 3e trimestre

- En maçonnerie : Les jeunes poursuivent les travaux de construction d'un bâtiment qui sera utilisé comme salle de classe.
Le niveau arrive déjà au linteau.
- En Agriculture : Une étendue de 10 ares est occupée par la culture de la pomme de terre.
La récolte est attendue dans 3 mois.
- En menuiserie : Les jeunes ont fabriqué 13 tabourets et 6 tables de nuit.
- En Elevage : Le Centre vient d'enregistrer encore 2 naissances, ainsi donc l'effectif actuel s'élève à 27 têtes bovines réparties en 15 vaches
 - 1 géniteur
 - 11 veaux dont 5 femelles et 6 mâles .Parmi les 15 vaches, 11 sont en gestation.

c. Les perspectives

- En Maçonnerie : - parachever la salle de classe.
- En menuiserie : - Entamer le programme de la fabrication des pupitres (pour la 2e année)
 - Fabrication des chaises modernes (pour la 1ère année)
- En Agriculture : Culture de pomme de terre. Au moins 1 tonne de plançons sera utilisée.

.../...

- En Elevage : - Aménagement des pâturage
- Emprunt à la Banque Populaire de la Commune Mutura pour l'amélioration du pâturage, sous votre couvert.

d. Les problèmes du Centre.

Mis à part le problème de subdélégations irrégulières déjà évoqué, il y a celui des veilleurs de bovins en ce qui concerne la procédure de la paie mensuelle.

Le Directeur du Centre souhaiterait que leur liste de paie se fasse chez l'Encadreur Régional de Gisenyi au lieu d'être faite chez le Gestionnaire des Crédits à Kigali car les intéressés sont obligés d'attendre pendant plusieurs semaines avant de toucher leur salaire.

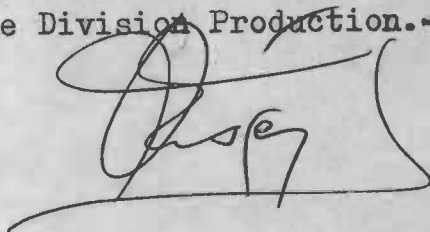
e. Le besoin en matériel.

Le Directeur du Centre m'a passé toute une liste que matériel dont le Centre a besoin dans l'immédiat. Je pense que nous pourrons fournir certains articles de ce matériel après la livraison de la commande que nous avons passée depuis plus d'une semaine. Néanmoins il y a lieu de vous informer que le Directeur du Centre sollicite instamment :

- 1 machine à écrire
- 1 machine à calculer (fonctionnement sur piles)
- 500.000 F pour l'aménagement du pâturage)
- 200 tôles
- 50 houes
- 100 sacs de ciment
- 10 marteaux

En attendant la livraison de la commande déjà évoquée, le Centre pourra prochainement, à l'instar des autres centres de Formation des Jeunes, bénéficier de certains articles du matériel transféré récemment du magasin de l'ex-S.C.J. aux magasins du Gaculiro et Masaka.

RUSANGANWA Augustin
Chef de Division Production.-



Il faut des contrats.

FICHE DE TRANSMISSION

A : Mousses le Ministre

Pour suite à donner _____

Pour approbation _____

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Venir me voir _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande _____

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires _____

*Il s'agit d'une soumission
pour la location de la
Cantine de CFT Ibadan*

Date :

Le 18/09/1984

De :

*Division Production
RTJ*

Mukingo, le 4 mai 1984

Contrat d'allocation de la maison "CANTINE"
du Centre de formation des jeunes de Mukingo.

Twehwe abavandimwe biyemeje gushinga cooperative yo gucuruza hamwe twifuje gushora imali yacu kugirango dukodeshe inzu ya Cantine ya Centre de formation des Jeunes de Mukingo kugirango tunacururizwe bitubone bikomeje kutu endakera neza turatanga izina lya cooperative yacu tudasaba ubuzi na gatozi kuburyo twasaba kubifashurwa na Leta. Twiyemeje gufata iyi nzu Cantine ku mafaranga ibihumbi bine (4.000) quatre mille francs rwandais ya essai y'amezi atandatu nyuma bakazatwongerera cyangwa bakatugabanyilize igiciro bitewe n'uko bitagombaga neza. Abagize iyi Cooperative ni :



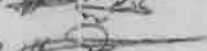
- 1) MUNYAKARAGWE A. Abel
- 2) MUNYEMANA Edison
- 3) NJANGIRA Antoine
- 4) RWAKIBIBI Amiel
- 5) MPONGANO Anastase

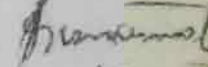

N.B.- Twifuje ko birasutse bigenze neza twaratangira gukorera mu le 15 courant. Turajya twishyurambere dukulikije calendrier.


Twemeranije ko ba dutije ibikoreshe bikulikira, tukarabishyiriza umu batabwariye byose ari byiza :

- | | |
|--|-------------------------|
| 1) 4 caisses primes plastics et bouteilles | 2) 4 plateaux |
| 3) 2 " d'ovibar et bouteilles | 4) 7 tables de salon |
| 5) 4 " de fanta et bouteilles | 6) 3 jerry-can plastics |
| 7) 1 étagère en bois | 8) 8 bancs |
| 9) 1 tamis | 10) 2 globelets |
| 11) 1 lit métallique | 12) 1 brasero |
| 13) 2 lampes à tempête | 14) 1 compte-godets |
| 15) 2 bassins. | |

Ubare yo gutangira bagomba kuratwerekako aho gukorera hatunganyeho kandi bikaba uko twagiye kuyivamo.

Ababyiyemeje : MUNYAKARAGWE A. 
NJANGIRA A. 
MPONGANO A. 

MUNYEMANA E. 
RWAKIBIBI A. 

Umushingiye iyi nzu ibikoreshe : MUNYAKARAGWE Abel 
Uyitanzwe : MUNYEMANA E. Dir du Centre de formation des Jeunes Mukingo
Témoins : RWAKIBIBI A. NTUYAMIRANA T. NATUNGIRANA M.

Pour approbation : Monsieur le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement coopératif.